

## Appel d'Offres International N° 26/2018

### *Cession pour le compte de l'Etat tunisien d'une résidence prestigieuse Meublée sise à El Kantaoui Sousse – La République Tunisienne*

**Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres international de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien d'un bien immobilier sis à El Kantaoui - Sousse.



Les plans de situation sont disponibles sur le site [www.gammarth-immobiliere.tn](http://www.gammarth-immobiliere.tn), ou directement chez au siège social de la société Gammarth Immobilière ou à son bureau à Sousse.

- **Titre Foncier: 100538Sousse**
- **Emplacement :**
  - El Kantaoui " La Baie des Anges" mitoyen avec le terrain de Golf El Kantaoui Sousse ([www.portelkantaoui.com.tn](http://www.portelkantaoui.com.tn))
  - Perché sur le haut de la falaise d'El Kantaoui à 60 m d'altitude dominant directement le port de Plaisance El Kantaoui.
  - À 30 minutes de l'Aéroport « Enfidha-Hammamet » et de l'Aéroport international« Habib Bourguiba - Monastir ».
- **Superficie du terrain: 13 844 m<sup>2</sup>.**
- **Superficie couverte: 3 487 m<sup>2</sup>**
- **Superficie du jardin aménagé : 12 271 m<sup>2</sup>**
- **Nombre de Niveaux : 03**
- **Nombre de pièces : 59**
- **Deux Piscines chauffées découvertes (239 m<sup>2</sup> environ)** au jardin bénéficiant d'une vue panoramique sur la plage d'El kantaoui dont une en cascade et avec débordement.

Les biens objets de la cession seront cédés **libres de tous droits ou hypothèques**. Ils relèvent de la propriété de l'Etat. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

La présente procédure de vente est régie par les conditions figurant au sein du dossier type et dans l'avis d'Appel d'Offres.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens objets de la cession sont invitées à s'assurer, le cas échéant, de leurs vocations et de leurs situations auprès des autorités locales et des services techniques compétents avant de participer à la présente procédure de cession.

**La Résidence sera vendue meublée.** La liste exhaustive des biens mobiliers et équipements est joints au présent cahier des charges.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter le bien mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 21 Mai au 04 Juillet 2018. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de deux cent dinars (200 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

**Destinataire : Société Gammarth Immobilière**

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding**

**Les berges du Lac 1053 Tunis – Tunisie**

**Objet : Participation à l'Appel d'Offres n°26/2018**

**«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»**

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans L'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé forfaitairement à **Deux centsmille dinars (200000 DT) pour les résidents et à Soixante Dix mille Dollars (70 000 \$) ou Euros (70 000 €) pour les non-résidents.**

La date limite de remise des offres est fixée au **Jeudi 05 Juillet 2018 à 10H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **10H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent quatre vingt (180) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216.71.960.100, +216.73.369.037 ou +216.98.910.000). **GI**